

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE (QUIMPER)

## PARCOURS CONSEILLER GESTIONNAIRE DE CLIENTÈLE SUR LE MARCHÉ DES PARTICULIERS EN BANQUE ET ASSURANCE

### UE 1 ENVIRONNEMENT BANCAIRE

## Responsabilité du banquier

### Présentation

RESPONSABILITE DU BANQUIER

#### Outils et moyens pédagogiques mis en œuvre :

Documentation papier et site internet pour des documents supplémentaires

#### Contenus :

##### **Responsabilité civile des banques**

##### **Chapitre I – Présentation générale des mécanismes de responsabilité civile**

##### **Section 1 – La responsabilité contractuelle.**

§ 1 – L'inexécution contractuelle.

§ 2 – Conditions de la responsabilité contractuelle.

##### **Section 2 – La responsabilité délictuelle.**

1 - Schéma général

2 - la faute personnelle :

3 - Le fait anormal d'autrui : la responsabilité du commettant du fait de son préposé.

4 - Exonération

##### **Chapitre II – Les cas particuliers de responsabilité des banques**

##### **§ 1 – Les obligations d'information et mise en garde**

A – La reconnaissance d'une obligation de mise en garde.

B – Limite à l'information : le principe de non immixtion.

##### **§ 2 – Les obligations de soutenir le client**

A – Le soutien abusif ou l'octroi abusif de crédit

B – La rupture abusive de soutien

##### **§ 3 – L'obligation au secret bancaire**

##### **§ 4 – Les procurations**

##### **§ 5 – Les obligations à l'égard du porteur d'une carte de paiement**

##### **§ 6 – Les obligations à l'égard de la caution**

A - Le dol

B – La proportionnalité du cautionnement

C – La responsabilité en cas de perte, par la banque, de ses autres garanties (art. 2314 Code civil)

#### Compétences à acquérir :

L'étudiant doit être capable de :

Conseiller le client professionnel ou consommateur en respectant les obligations de mise en garde et autres obligations du banquier à l'égard du client

Prévenir les litiges liés aux abus d'octroi de crédit ou ruptures abusives de crédit, aux cautionnements abusifs